

EDITO

Médecine sociale ou libérale ?



Depuis quasi 1967, la médecine et les soins de santé ont été dans notre pays en équilibre instable autour de quatre axes : l'accessibilité et la qualité des soins, d'une part, la liberté ou la mainmise, d'autre part. Avec, en arrière-plan, la médecine libérale ou la médecine sociale. Le curseur s'est déplacé de l'une à l'autre sans qu'on ne sache plus dans quel système on se trouve.

La raison en est simple : le système est un mix dans lequel ministres de tutelle et mutuelles ont mis l'accent sur l'accessibilité tandis que les organisations professionnelles réfléchissaient davantage à la qualité, estimant que notre système est déjà particulièrement social. Les syndicats de médecins ont toujours été persuadés que la liberté du médecin (optique individualiste) était la meilleure garante de la qualité des soins et de la protection du patient ; les autorités furent plus enclines à penser que plus grand est le contrôle, plus forte est la protection de l'utilisateur (optique collectiviste).

Le tiers-payant en est une illustration. Accessibilité ? Si l'on parvient (lire page 4) à limiter au maximum les délais de remboursement, la charge administrative et la fraude notamment via l'informatisation, rien n'empêche de généraliser le système : le patient arrive chez le médecin, il débourse uniquement sa quote-part ; d'un clic de souris, le médecin envoie la feuille de soins et est remboursé en moins d'une semaine de l'intervention de l'assurance-maladie. MyCaret lui envoie chaque mois un relevé exhaustif unique pour toutes les mutuelles et pour tous ses patients. Mais cela ouvre la porte au contrôle. Le médecin se sent immédiatement embrigadé dans une logique planificatrice d'autant qu'elle repose sur l'informatique, concept basé sur la confiance.

Le tiers-payant généralisé, c'est un peu comme les impôts et les cotisations sociales : en Belgique, on les prend à la source. Ainsi, plus aucun contribuable ne sait ce qu'il paie réellement à la collectivité et ce qu'il coûte à son patron. Dans un système de tiers-payant, beaucoup de médecins craignent que le ticket modérateur n'en ait plus que le nom et que le patient en oublie le prix réel de la consultation. Le spectre de la médecine gratuite n'est pas loin. Déjà, chez le pharmacien, certains médicaments remboursés apparaissent comme miraculeusement bon marché.

Cet équilibre instable entre des ministres « sociaux » (socialistes et écologistes sans discontinuer pendant plus de 20 ans) et des organisations professionnelles « libérales », Maggie De Block est en train de le perturber, en apparence en tout cas : plaider pour la médecine à l'acte, prudence face au financement prospectif à la sauce KCE qui déboucherait sur le salariat médical et j'en passe...

Peut-être la ministre trouvera-t-elle la synthèse entre médecine libérale et sociale ?

Nicolas de Pape

GÉNÉRALISATION DU TIERS PAYANT

Mobilisation massive des MG français

Médecins, étudiants en médecine, personnel infirmier, ils étaient des dizaines de milliers à protester à Paris, dimanche après-midi, contre le projet de loi de la ministre de la Santé publique Marisol Touraine. Les blouses blanches françaises se dressent avant tout contre la généralisation du tiers payant (RTP), qui entrera en vigueur en 2017.

La capitale française a accueilli dimanche dernier une manifestation des différents syndicats de médecins contre l'introduction de la fameuse loi Santé de Marisol Touraine. Le projet de loi de la ministre socialiste de la Santé publique, et plus précisément l'élargissement du tiers payant, rencontre peu d'engouement du côté des professionnels français de la santé. Pas moins de 40.000 manifestants sont descendus dans la rue selon les organisateurs, 19.000 selon la police. Le Dr Yves Louis, président des chambres syndicales de Flandre orientale et occidentale était sur place, par solidarité avec ses homologues français. « En Belgique, les médecins ne sont pas non plus favorables à un éventuel élargissement du RTP*. Le point de vue l'Absym sur la question peut aujourd'hui être rendu public : nous sommes purement et simplement contre une généralisation. »

Atteinte à la liberté

« Les syndicats médicaux français rejettent l'élargissement du tiers payant, du fait de la surcharge administrative qu'il engendre », explique le pédiatre. « Ils rappellent que la tâche première du médecin est de soigner ses patients et redoutent de gros retards dans le paiement de leurs honoraires. Les médecins belges nourrissent les mêmes craintes en ce qui concerne le RTP », ajoute-t-il. « En général, les médecins français voient dans la nouvelle loi une atteinte à leur liberté. Ils refusent de dépendre des mutualités, qui décideront si tel patient doit se rendre chez tel médecin, pour suivre tel traitement. L'élargissement du régime du tiers payant, d'ailleurs soutenu par la majorité de population française, donne l'impression de supprimer les inégalités entre patients, alors qu'en vérité, il les renforce. Les soins seront en effet à la mesure des revenus des patients », déplore Yves Louis.

Dure à cuire

En marge de la manifestation, qui a démarré place Denfert-Rochereau, pour se diriger ensuite vers le ministère de la Santé publique, Marisol Touraine ac-

cueillait une délégation de représentants des syndicats médicaux dans son cabinet. Ceux-ci exigeaient une révision du projet de loi ou son retrait pur et simple. Mais la ministre n'a pas cédé une once de terrain face à leurs arguments et la pression des manifestants. Elle a ainsi déclaré, à l'issue de l'entretien, qu'elle maintiendrait le RTP dans son projet de loi. Celui-ci sera discuté cette semaine à l'Assemblée nationale. « Si la loi est approuvée, le RTP sera progressivement étendu. Une première étape constituera, entre autres, l'élargissement aux maladies chroniques et aux femmes enceintes, en juillet 2016. En 2017, ce sera l'entière de la population qui accueillera la généralisation du RTP, ou la fin de la médecine libérale, c'est selon... », ajoute Yves Louis. « Cela ne m'étonnerait pas que des grèves nationales éclatent ici. »



publique Maggie De Block s'est montrée attentive à la protestation française... Et qu'elle en a tiré les leçons. » Néanmoins, du fait de la couleur libérale de la ministre, notre homme doute de la probabilité

d'un élargissement en Belgique et d'une « mise à mort » de la médecine libérale, même si, selon lui, une évolution vers une généralisation progressive ne soit pas impensable, vu la présence du CD&V au gouvernement. « Mais je ne pense pas que nous arriverons à de tels extrêmes », conclut-il.

Emily Nazonale

*Lire le sondage paru dans notre dernière édition.

A lire, à voir, à découvrir...

■ Foie	
Sexe & différences	18
■ Skoda Octavia GreenLine	
Encore plus verte	29-30
■ Jabbla	
Technologies accessibles	32
■ Littérature	
10 ans de Passa Porta	35-36
■ Cinéma	
Still Alice	38